|  |  |
| --- | --- |
| **Conférence de plénipotentiaires (PP-22)Bucarest, 26 septembre – 14 octobre 2022** |  |
|  |  |
|  |  |
| SÉANCE PLÉNIÈRE | **Document 95-F** |
|  | **16 septembre 2022** |
|  | **Original: anglais** |
|  |
| Canada |
| proposition de modification de la Résolution 94: |
| vÉrification des comptes de l'Union |
|  |

|  |
| --- |
| **Résumé:**Il convient de mettre à jour la version actuelle de la Résolution 94, pour tenir compte de l'excellent travail de vérification des comptes effectué par la Cour des comptes de l'Italie de 2012 à 2021. |

MOD CAN/95/1

RÉSOLUTION 94 (RÉV. Bucarest, 2022)

Vérification des comptes de l'Union

La Conférence de plénipotentiaires de l'Union internationale des télécommunications (Bucarest, 2022),

considérant

*a)* que le vérificateur extérieur des comptes depuis 2012, à savoir la Cour des comptes de l'Italie, qui est membre du Groupe des vérificateurs extérieurs des comptes de l'Organisation des Nations Unies, a vérifié avec beaucoup de soin, de compétence et de précision les comptes de l'Union pour les années 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021;

*b)* qu'à l'issue d'un processus de sélection et de nomination ouvert, équitable et transparent, le Bureau national de contrôle des finances publiques du Royaume-Uni a été nommé pour un mandat de quatre ans par le Conseil de l'UIT, à sa session de 2020, pour vérifier les comptes de l'Union à compter de 2022,

reconnaissant

que seule la Conférence de plénipotentiaires peut prendre la décision relative à la nomination du vérificateur extérieur des comptes,

décide d'exprimer

ses vifs remerciements et sa profonde gratitude à la Cour des comptes de l'Italie pour la vérification des comptes de l'Union,

charge le Secrétaire général

1 de porter la présente résolution à la connaissance du Président de la Cour des comptes de l'Italie;

2 de publier chaque année, et après leur examen par le Conseil, les rapports du vérificateur extérieur des comptes, sur une page web du site Internet de l'Union accessible au public.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_